ENCORE UN « MIRACLE » A CHARTRES !

MédiaChartres soutien le monde médical

MédiaChartres a été informé de « l'événement » qui « euphorise le Maire de Chartres et quelques adjoints-es », qui vont fêter

(dignement) l'événement … Les **deux médias locaux asservis**, se sont empressés de diffuser **l'information la plus importante, après que l'homme posa le pied sur la Lune, le 20/07/1969**.

Étonnant, car lors des précédentes publications des rapports de la **CRC** (Chambre Régionale des comptes) sur **Chartres** et **Chartres Métropole**, **ils ont nettement été moins loquasse, voir même totalement muet ?**

https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-dagglomeration-chartres-metropole-chartres-eure-et-loir-0

https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-dagglomeration-chartres-metropole

https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-dagglomeration-chartres-metropole-eure-et-loir-cahier-1

https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-dagglomeration-chartres-metropole-eure-et-loir-cahier-2

A noter, qu'aucune demande de rectification, a été formulée par les intéressés, concernant ces rapports ?

En résumé, toutes les personnes travaillant à la **CRC**, seraient incapables de faire la différence entre un **+ et un –** malgré l'expérience de nombreuses années, ils ne comprendraient rien à rien (?)
https://www.ccomptes.fr/fr/cour-des-comptes/organisation

Communiqué CRC (extrait):

« sans rejeter l'argumentaire de la SPL Chartres aménagement, la Chambre Régionale des Comptes reconnaît « une divergence d'analyse, et choisit de ne pas se prononcer » !

https://www.chartres-amenagement.com/qui-sommes-nous/

https://www.societe.com/societe/chartres-amenagement-514950104.html

© **MédiaChartres**

Ubuesque; intervention « providentielle et divine » des pantouflards (?) la **CRC** fait parfaitement et correctement son

travail. Il a donc fallu d'énormes pressions à très haut niveaux, pour réussir infléchir (**une partie seulement**) du rapport sur la **SPL Chartres aménagement**, pas de quoi se glorifier, **rapport qui ne couvre seulement, la période allant de 2014 à 2019, et pour la suite ?**

Pourtant, MédiaChartres imagine déjà, les articles « dithyrambiques » et « alambiqués » qui ne vont pas manquer, dans les pages des prochains magazines de la Mairie ou de l'Agglo.

Mais, d'après nos sources, ce « dossier » est en route pour de nouvelles aventures …

Ne rater surtout pas, les prochains épisodes …

Martine Leroy

CORVÉABLE (MAIS, POUR LA BONNE CAUSE …)

MédiaChartres à découvert comment les « **satellites** » de Chartres et sa Métropole, recrutaient du personnel.

En passant par un site dédié et réservé, aux collectivités locales. Ils recrutent sous couvert d'entités, le personnel « **polyvalent** » pour les « **SEM** » « **SPL** » et autres filiales …

Mais la véritable question, (celle qui dérange et qui fâche) est … « **qui rédige les contrats de travail, et les bulletins de salaires**« , et que disent les registres unique du Personnel (?) est-il réellement légal, d'être embauché par une entité,

et ne travailler **QUE**, **OU** pour d'autres (?)

« bizarre, vous avez dit bizarre » (drôle de drame, dirait Louis Jouvet …)

source:

https://www.emploipublic.fr/offre-emploi/offre-emploi-gestionnaire-de-transactions-immobilieres-h-f-o-3672868?utm_source=alerte-emploi-23-01-2023&utm_medium=email&utm_campaign=offre-emploi#

Employeur:

(extrait)-**Rattaché au responsable de service, vous êtes chargé de :**

- **Mettre en œuvre et suivre les procédures d'acquisitions immobilières (amiable, préemption, délégation du Droit de préemption urbain, expropriation, bien vacants et sans maître), de cessions immobilières et d'échanges,**
- **Apporter votre expertise foncière dans le cadre d'opérations d'aménagement,**
- **Gérer les constitutions de servitudes au bénéfice des entités ou octroyées par les entités,**
- **Gérer les procédures de classement et de déclassement du domaine public,**
- **Mettre à jour les tableaux de bords du patrimoine de la Ville et de Chartres Métropole,**
- **Gérer la fiscalité immobilière (déclarations, paiement, demandes d'exonération).**

En complément de ces missions, vous participez à l'élaboration

du budget du service et à la commande de prestations techniques nécessaires auprès des professionnels (diagnostiqueur, géomètre…). Vous répondez à des courriers ou établissez des certificats divers. Vous participez à la vie du service (archivage, commande de fournitures…

En résumé et en un mot, « providentiel » H/F à tout faire, corvéable à merci et prêt-e, à endosser toutes les responsabilités et être EXTRÊMEMENT discret (condition Sine Qua Non) !

Sans oublier (certainement ?): de débusquer de nombreuses potentielles « **lois ORI**« , d'innombrables emplacements possibles pour de futures promotions immobilières (bétonnage), s'approprier un maximum d'espace constructible, ajouter le plus possible de servitudes au bénéfice des bétonneurs, réduire au strict minimum les zones sauvegardées, **et la liste n'est pas exhaustive …**

Ceci en (parfaite) légalité (?) il appartient aujourd'hui, aux instances compétentes de se saisir du sujet, d'ouvrir le dossier, d'enquêter et d'agir rapidement, si possible.

Pour MédiaChartres, l'inspection du travail (et les autres instances concernées), seraient SUREMENT bien inspirées d'aller jeter un regard sur les registres et contrats de travail du personnel, de ce « nébuleux microcosme » et ses

(**GROS et TRÈS NOMBREUX SATELLITES**).

https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/le-reglement-interieur-et-le-pouvoir-de-direction/article/le-registre-unique-du-personnel

(extrait): Établi par l'employeur, quel que soit l'effectif de l'entreprise, le registre unique du personnel permet de s'assurer de la transparence des emplois dans chaque établissement de l'entreprise.
Il doit comporter des mentions obligatoires concernant l'identification des salariés, les dates d'embauche et de départ, les contrats de travail.
Les mentions portées sur le registre unique du personnel sont conservées pendant 5 ans à compter de la date à laquelle le salarié ou le stagiaire a quitté l'établissement.
Toute infraction est punie d'une sanction pénale.

Joël Drouin

SPORTS … (DE COMBAT) !

SPORTS

Après la polémique qui enfle de plus en plus sur la gestion et l'état des finances , des Clubs de sport locaux , révélée par le journaliste indépendant, spécialiste du foot **Romain Molina,** **MédiaChartres** **(après enquête)** ***confirme qu'il se passe « d'étranges choses » à Chartres …***

https://fr.wikipedia.org/wiki/Romain_Molina

https://twitter.com/Romain_Molina

« Connu pour plusieurs de ses **enquêtes chocs sur le monde du sport**, le journaliste a fait de nouvelles révélations, lundi 13 septembre, suscitant de nombreuses réactions d'internautes. Il était 1h30 ce lundi soir et pourtant plus de **20 000 auditeurs** étaient encore debout pour écouter **Romain Molina** sur **Twitter** »

https://larevuedesmedias.ina.fr/romain-molina-journaliste-enquete-sport-foot-youtube-outsider

Un professionnel reconnu, depuis longtemps.

Ainsi, **le Maire de Chartres** a t'il « **encore** » choisi la voie judiciaire (…), pour essayer de se « **justifier**« , comme l'ex-vice Présidente de la Fédération Française de Football, **Brigitte Henriques.**

https://www.msn.com/fr-fr/sport/football/romain-molina-a-re%C3%A7u-une-plainte-de-l-ancienne-vice-pr%C3%A9sidente-de-la-fff/ar-AA16y86U

MédiaChartres pense qu'il aurait été très utile, de réserver un étage de la Mairie, à la mise en place d'un » **tribunal privé** » au regard du nombre de dépôts de plaintes qui se succèdent !

Après avoir raté les titres « d'avocat » et « Président de la République », le Maire serait ainsi, Juge, Avocat général, etc

MédiaChartres suit ce dossier avec beaucoup d'attention, mais il appartient désormais à la Justice (**la vraie**) de trancher et de rechercher la **vérité et …** RIEN QUE LA VÉRITÉ

Sylvie Muller

LES « DÉRIVES » DU SPORT !

A l'instar de certains médias locaux, **MédiaChartres** est éberlué par le fonctionnement et le financement, des clubs sportifs du

« **consortium C ‘Chartres** » ! Et les Chartrains le seront certainement également, car les ratios **dépenses/résultats**, ne sont pas à la hauteur des attentes …

Vouloir s’illustrer et briller (peut-être même, viser la postérité ?) dans tous les domaines à un coût, **payé par les contribuables** !

Voyez plutôt, les explications qui suivent: (sources).

« Le rapport de la **DNCG** (Direction nationale du contrôle de gestion) de la ligue de football professionnel sur le **C’Chartres Football** a montré des failles dans la gestion de l’argent public, et à sanctionner le club et l’équipe. Plusieurs vidéos virales au sujet de la situation du club sont diffusées sur les réseaux sociaux, et font de la Ville de Chartres la risée des amateurs du football et du public.
Alors que le club a bénéficié de 1,2 million d’euros de subvention de la part de la ville de Chartres au précédent conseil municipal »

CHARTRES – (extrait)
« **Monsieur le président, la confiance entre les Chartrains et leur club de football est rompue** » **Afin d’en savoir plus sur la situation actuelle du *C’Chartres Football club*, le conseiller municipal, Ladislas Vergne, a écrit une lettre à Gérard Soler.**
Deux victoires sur les huit premiers matchs de la saison, le CCF est en pleine tempête : départ de plusieurs joueurs, des amendes de la DNCG (le gendarme financier du football), des points de pénalité au classement, etc.

Football / National 2 (un club doté d'un budget de 2,7 M€, l'un des plus importants de la division).
Très mal en point sportivement et en proie à des problèmes financiers, le **C'Chartres Football** traverse une crise sans précédent dans son histoire, alimentée par une vidéo polémique publiée sur les réseaux sociaux par **un journaliste indépendant**.

https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006070722 (pour info et rappel)

Et bien évidemment, *de facto*, le Maire de Chartres, « accroche » une plainte supplémentaire à son lourd « palmarès » …

https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/sports/video-sur-la-gestion-du-c-chartres-football-le-maire-jean-pierre-gorges-annonce-le-depot-d-une-plainte-en-diffamation_14249392/

Dans ce contexte extrême, le Maire annonce sans vergogne, que *2023* sera l'année des réalisations (et des dépenses) pharaoniques pour Chartres.

https://actu.fr/centre-val-de-loire/chartres_28085/l-annee-de-tous-les-chantiers-pour-le-maire-de-chartres-jean-pierre-gorges_56693952.html

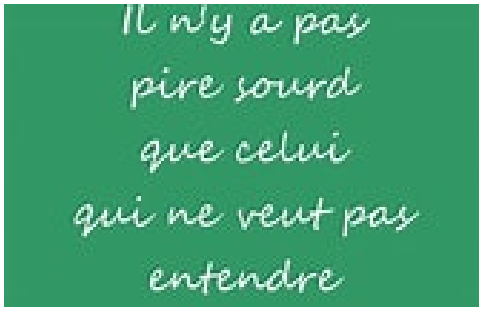

Alors même que la **CRC** (chambre régionale des comptes), à déjà interpelée le Maire dans plusieurs rapports (***2022/2023***) sur les risques de possible »**banqueroute** » ou « **mise sous tutelle**« , si la Ville ne se reprenait pas en main et ne freinait pas en **URGENCE** ses investissements !

https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-dagglomeration-chartres-metropole-chartres-eure-et-loir-0

MédiaChartres, pense qu' il est (grand) temps pour les plus hautes instances, d'intervenir et stopper l'hémorragie (Hémophilie - financière- une maladie hémorragique grave) !

Martine Leroy

LA PRESSE QUI NOUS « PRESSE » !

Après avoir été victime d'un « ransomware« , nous sommes heureux de vous retrouvez !

MédiaChartres apporte son soutien au monde soignant !

Dans la mauvaise série des hausses de prix 2023 voici que l'information (presse papier) se positionne et annonce la couleur ! MédiaChartres fait le point:

Les journaux nationaux vont augmenter leurs prix en janvier, *Les prix en kiosques augmentent depuis* plusieurs années régulièrement en janvier, dans un contexte de crise de la presse papier et d'érosion des ventes. Lire votre journal vous coûtera un peu plus cher à partir de 2023. Confrontés notamment à la flambée des coûts du papier, presque tous les quotidiens nationaux augmenteront leurs prix en kiosques début janvier, de 10 à 30 centimes.

et pour info complémentaire: (bad news) concernant les abonnements,

https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14885?xtor=EPR-100

Dans un contexte de crise de la presse papier et d'érosion des ventes au numéro **au profit du numérique**, les prix en kiosques augmentent depuis plusieurs années régulièrement en **janvier**. Mais s'y ajoutent une « ***augmentation historique des tarifs papier*** » et des « ***coûts industriels*** »

En un an seulement, le prix à la tonne de papier journal est passé de « ***400 à 1000 euros*** »

https://fr.wikipedia.org/wiki/Aides_%C3%A0_la_presse_en_France

Face aux difficultés rencontrées par les éditeurs de presse pendant la pandémie (notamment à cause de la distribution et du manque de publicités pendant le premier confinement), des aides exceptionnelles ont été accordées au secteur en 2020, et le montant global des aides revu à la hausse pour 2021. **Selon une étude du ministère de la Culture** sur l'impact de la crise sanitaire sur les milieux culturels, en date du 22 mai 2020, ***«en 2020, la baisse d'activité est estimée à près de 16 % du chiffre d'affaires pour l'ensemble des acteurs de la presse, soit une perte d'activité de 1,9 milliard d'euros en 2019»***.

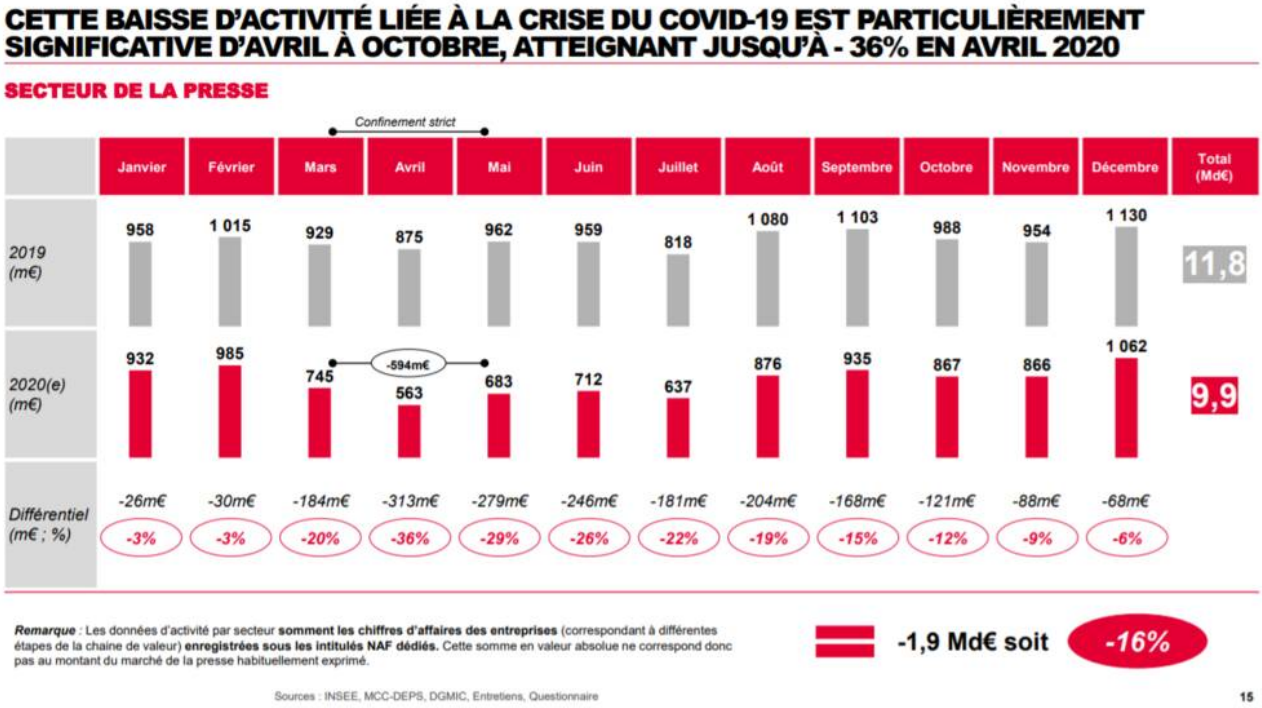

Vous vous interrogez peut-être (?) sur un chiffre rendu public par un communiqué du **ministère de la Culture, le 1er juillet dernier**, annonçant la mobilisation de **666 millions d'euros d'aides débloquées pour la presse** à l'issue de la crise sanitaire (…), indique le ministère qui détaille a « minima » des éléments de réponses.

Ce chiffre de 666 millions a fait l'objet de plusieurs articles, et notamment un de *Mediapart* : «Les milliardaires qui possèdent la presse plument l'État.» !

Une raison de plus, pour vous diriger vers l'information en ligne , qui va à l'essentiel et qui de plus, est GRATUITE, PARTOUT et INDÉPENDANTE comme MédiaChartres, alors …

Patrick Maresko

EN « SURCHAUFFE » et « HORS CONTRÔLE » …

MédiaChartres apporte son soutien au monde soignant !

Bonne idée, que d'aller à la rencontre des administrés -es et d'organiser des réunions publiques, ou chacun est (**théoriquement**) libre de s'exprimer sur un ou plusieurs sujets, qui lui tient à cœur.

MédiaChartres, revient sur le **RDV** entre le **Maire de Chartre**s accompagné par **un de ses adjoint** (G.B) devant une **soixantaine de résidents** du **Clos-l'Êveque** et des **grandes Filles-Dieu**, Jeudi soir **05/01/2023**

Et comme il fallait s'y attendre, le Maire à encore donné une belle démonstration, de Sa vision de la démocratie et de Son

self-contrôle ! Quand un sujet « **fâche** » ce dernier, à pour habitude de ne plus se contrôler et sortir de ses gonds. Il ordonne alors: de se taire, coupe les micros, tape du poing sur les tables, et de sortir aux malheureux contredisant, pour parler de « **Ville apaisée**« , dans le genre et en terme de démocratie … il y à mieux, non !

Même le quotidien local, relate « l'incident » dans son édition du Samedi 07/01 (en page 6) fait rarissime, qui mérite d'être souligné !

MédiaChartres conseil vivement au Maire, de consulter un neurologue, car ce n'est pas une première, (voir ci-dessous) …

https://www.ouest-france.fr/medias/television/emission-quotidien-le-maire-de-chartres-s-emporte-et-menace-un-journaliste-6087211

https://www.bing.com/videos/search?q=youtube+Jean-Pierre+Gorges&view=detail&mid=F362080EDA7C1A143742F362080EDA7C1A143742&FORM=VIRE

https://www.youtube.com/watch?v=hV1SCZi6mXk

https://twitter.com/i/status/1065686480482435073

Et certainement, d'autres plaintes et procès en perspectives, non ?

Moujib Kada (l'homme en

surchauffe) !

Une année qui démarre mal !

MédiaChartres apporte son soutien au monde soignant !

MédiaChartres relève, que quand cela démarre mal, généralement … ce n'est pas bon signe.

A la suite de la distribution sur l'Agglo, du magazine de Chartres « **Votre Ville** » accompagné d'un fascicule intitulé « **Naturellement Chartres**« , chacun constate qu'il ne s'agit (encore et toujours) que de catalogues publicitaire, visant à faire la promotion de … **Chartres et de Ses**

« dirigeants » !

Certains esprits mal intentionnés parleraient de « **propagande** » payée par les contribuables, **MédiaChartres** étant beaucoup plus modéré, évoque juste, de **l'auto congratulation/satisfaction**.

Un de nos confrères national (**journal satirique**) parlerait lui, de « **masturbation cérébrale** » !

Vous connaissez tous la célèbre « **Scoumoune** » (traduction, de pas chance).

Et bien voici, qu'en même temps que la sortie de ces « ouvrages », nous apprenons également, la sortie du rapport de la **CRC** (Chambre régionale des comptes) concernant la société publique locale « **Chartres aménagement**« https://www.ccomptes.fr/fr/documents/62956

Et à la lecture de ce document de 144 pages, toutes les tentatives pour vernir les apparences, sont sérieusement écornées ! **(un scoop MédiaChartres).**

Déjà épinglé en **2022**, pour **Chartres** et **Chartres Métropole**, voici le tour des « **satellites** » d'êtres dans le viseur.

Pour rappel:

https://www.ccomptes.fr/fr/documents/61596

https://www.ccomptes.fr/fr/documents/61595

https://www.ccomptes.fr/fr/documents/58917

MédiaChartres est dans la lecture approfondie du rapport, et vous en expliquera en exclusivité, toutes les « subtilités« , très prochainement, promet.Alice Cellier

---

UN MONDE « MAFIEUX » !

MédiaChartres apporte son soutien au monde soignant !

Pour son retour, MédiaChartres démarre l'année **2023** avec le sujet global (Mondial, Français et surtout régional) de la

« **perversion financière**« .

Le récent limogeage d'une **Préfète** en région centre (**Marie Lajus**), par le **Ministre de l'intérieur** (?) sous de faux prétextes, nous prouve que l'argent est bien le véritable moteur de la vie, et la principale motivation de bon nombre de politiques (…) sauf exception, comme le sujet du jour.

***photo (x)**

Nous nous sommes intéressés à ce « **cas**« qui n'en n'est pas un et qui reflète à lui seul, les conflits d'intérêts, les abus de pouvoir, les trafics d'influences et autres …

Mais comme les faits parlent d'eux mêmes, nous vous avons sélectionné un certain nombre de liens.

https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/12/26/nous-affirmons-notre-soutien-a-la-prefete-marie-lajus-et-a-travers-elle-a-celles-et-ceux-qui-uvrent-au-respect-de-la-loi_6155706_3232.html

https://www.mediapart.fr/journal/france/050422/la-prefete-de-la-region-centre-visee-par-une-enquete-pour-prise-illegale-d-interets

https://www.leparisien.fr/faits-divers/perquisition-a-la-prefecture-de-region-centre-val-de-loire-la-prefete-visee-par-une-enquete-pour-prise-illegale-dinterets-05-04-2022-KRJBIXL6HBB5LKJ3LPIEVW3V4M.php?ts=1649174643529

https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/la-prefete-de-la-region-centre-val-de-loire-visee-par-une-1649169701

https://www.larep.fr/montargis-45200/travaux-urbanisme/la-prefete-du-loiret-visee-par-une-enquete-pour-prise-illegale-d-interets-dans-le-cadre-du-classement-de-la-caserne-gudin-a-montargis_14110872/

https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/indre-loire/tours/limogeage-de-la-prefete-d-indre-et-loire-gerald-darmanin-denonce-des-mensonges-2686070.html#xtor=EPR-521-[france3regions]-20230104-[info-titre5]&pid=

et le plus « beau » !

https://www.mediapart.fr/journal/france/030123/darmanin-un-representant-de-l-etat-doit-etre-inattaquable-et-respectable-sauf-exception

Donc, d'après M. le Ministre,

« *Un représentant de l'État doit être inattaquable et respectable, et lorsque ce n'est pas le cas, je prends mes responsabilités en tant que chef de l'administration.* » (citation).

Rappel: ces dernières années, il a maintenu en poste, promu ou soutenu des fonctionnaires ou personnalités mis en cause, voire condamnés, dans des affaires financières, de corruption ou de violences (CQFD)

Il assure que sa décision de démettre la préfète de ses fonctions n'a « ***rien à voir avec des projets immobiliers*** » *(non, sans blague) , Il a indiqué, de manière*

sibylline, qu'elle était liée « au comportement des uns et des autres ». ***Puis (plus grave) il a mis en cause, sans citer le nom de la préfète, sa respectabilité.***

Cette phrase n'a pas manqué de faire réagir. D'abord parce que la préfète est, au contraire, connue pour son « *professionnalisme* », « *son impartialité, sa probité et son humanité* », ont fait savoir 49 personnalités, acteurs de la société civile, fonctionnaires et élu·es des territoires où

SOUTIEN

elle a exercé, contrairement à d'autres … MédiaChartres s'interroge, nos confrères vont-ils (eux aussi) être visés par des *plaintes farfelues,* et convoqués à Orléans pour audition, devant un OPJ (?) *pour avoir simplement fait leur métier* (preuve absolue que ce siècle, est celui du règne de l'ostracisme).

Martine Leroy

VIVE 2023

MédiaChartres vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, et espère très sincèrement, quelle nous fera oublier la précédente (…)

Toute l'équipe s'accorde une petite pause, du 31/12 au 08/01.

Retour le **09/01**, avec toujours plus de scoops, de nouvelles enquêtes et révélations,

2023 va démarrer très fort !

Bonne année à tous.

MédiaChartres.

L'HEURE DU BILAN

La fin d'année est généralement propice à la rédaction des bilans (en tout genre) et **MédiaChartres** ne fait pas exception à la règle.

La rédaction, constate (**sur 2022**) un réel engouement pour les articles, le style (différent et inhabituel), les illustrations, le ton (souvent) humoristique, les sujets abordés, l'absence de censure, etc

-

  Et cela, n'importe ou et … gratuitement ! Ce qui fait d'un Média presque inconnu, il y à encore un an, l'**un des plus consulté sur Chartres et sa région** (voir même, bien au delà), merci à tous !

- « **certains**« , écrivent dans des colonnes, de belles promesses de: résilience, objectivité, indépendance, refus (désormais) des pressions, de sujets, et le dicta

sous toute forme ? bref, ils veulent juste (enfin) se comporter comme de vrais journalistes.

- Pouvons-nous réellement croire à autant de « **bonnes résolutions** » ? **si, OUI … alors vite**

Dans ce Monde, ou nous errons entre intolérance et désenchantement, crédulité et cynisme. Quelque chose paraît s'être détraqué dans notre capacité de conviction et même si il ne faut pas **croire** tout ce qu'on lit dans les journaux, cela ne veut pas dire qu'on ne peut jamais leur faire confiance. Pour trouver le juste milieu, **il est bien de se montrer prudent tout en gardant l'esprit ouvert. … et se faire sa propre opinion.**

MédiaChartres, promet de rester sur la même ligne éditoriale pertinente en **2023**, avec des articles toujours plus passionnants, des sujets très **HOT**, des enquêtes et des révélations avec un maximum de sagacité.
Par et avec une équipe de plus en plus motivée.
2023, une année qui se profile comme riche en rebondissements et en révélations (…)

-

-

Sandra Michelle